

La Petite Tunisienne

LE PETIT TUNISIEN

SOCIALISTE

LA TUNISIE SOCIALISTE

Insertions : 1^{re} page, 5 fr. la ligne; 2^e page, 3 fr. Abonnements et Annonces payables d'avance.

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie et Constantine : un an 10 fr.; France et Etranger, 12 fr

Dans les Caïdats

Par suite de la maladie grave qui tenait Si Farhat éloigné de son caïdat du Cap Bon depuis de très longs mois, l'Administration très sagement inspirée vient de pourvoir à son remplacement en nommant à sa place Si Chadli Okbi, caïd de la banlieue de Tunis, qui occupait ce poste avec distinction, il est remplacé lui-même par Si Salah Eddine Baccouche, le jeune caïd d'Aïn-Draham --- il n'a pas 32 ans --- sur le compte duquel nous n'avons aucun renseignement particulier qui nous permette de juger le choix flatteur du gouvernement qui l'appelle tout jeune à un poste de choix qui était généralement réservé à de vieux et bons serviteurs comme couronnement d'une longue et laborieuse carrière. Mais la guerre semble bouleverser les vieilles habitudes et reléguer au magasin aux accessoires tout ce que nous étions fait un devoir de respecter et conserver précieusement pour ne pas déflorer l'œuvre du protectorat, tel que Jules Ferry l'avait conçu.

Qui aurait dit en 1881 qu'un jour viendrait où des centaines et même des milliers d'indigènes se presseraient autour du Gouverneur tunisien pour demander comme une faveur leur enrôlement dans les cadres des ouvriers coloniaux qui vont servir dans la métropole, oui, qui aurait dit cela il y a une trentaine d'années et même il y a quatre ans seulement ?

Ainsi va le monde et c'est la guerre qui aura voulu cela. C'est une transformation complète qui s'opère dans l'administration comme dans les mœurs du pays du fait de la fréquentation des éléments protecteurs et protégés, et un jour viendra où nous verrons tout naturellement ce qui s'est produit en Algérie, c'est-à-dire la fusion des races. Nous n'en sommes, il est vrai, pas encore à ce point mais on la verra avant dix ans si le mouvement actuel continue sa marche après la guerre.

En attendant c'est l'Administration qui rompt avec les usages d'antan en plaçant à la tête d'un caïdat de l'importance de celui de la banlieue de Tunis, importance peut-être pas tant au point de vue du rendement que du poste de choix qui appelle tout naturellement son titulaire au cheïchat el Medina et à la présidence de la Municipalité de Tunis lorsque le poste vient à être vacant.

JEAN-SANS-PEUR.

BULLETIN

Si la guerre durait plus de deux ans l...

Actuellement il ne reste plus légalement en exercice que la série A de nos sénateurs de l'Ain au Gard, élue en janvier 1912; les pouvoirs de la Chambre des députés expireront le 31 mai et ceux du Président de République dans moins de deux ans, en janvier 1920.

Qu'arriverait-il si, par hasard, la guerre durait plus de deux ans ?

Verrait-on le Président de la République proroger ses pouvoirs tout comme ceux des sénateurs ou de cette malheureuse Chambre dont un certain nombre de membres sont indignes d'en faire partie tant leur ligne de conduite est criminelle.

Nous ne sommes pas dans le secret des dieux ni de nos gouvernants, mais cette question de la représentation nationale aurait besoin d'être sérieusement étudiée par une commission compétente qui examinerait sur toutes ses faces aussi bien celle du Président de la République que des sénateurs, des députés, des conseils généraux, d'arrondissements, municipaux, etc., etc.

Il est inadmissible que des hommes qui devraient aller voir de près le poteau de Vincennes puissent continuer plus longtemps des manœuvres aussi criminelles qui ne tendent rien moins, qu'à briser la force de résistance de la nation sous le couvert de nous faire contracter une paix genre bolchevick et que ces criminels soient entretenus par dessus le marché par les deniers publics pour faire cette œuvre misérable.

LE SEMAINIER.

Déclaration Ministérielle lue à la Chambre des Députés le 20 Novembre 1917

SUR LE RÉGIME DE LA CENSURE

Nous avons payé nos libertés d'un trop grand prix pour en céder quelques chose au-delà du soin de prévenir les divulgations, les excitations dont pourrait profiter l'ennemi.

Une censure sera maintenue des informations diplomatiques et militaires, aussi bien que de celles qui seraient susceptibles de troubler la paix civile. Cela, jusqu'aux limites du respect des opinions.

Un bureau de presse fournira les avis --- rien que des avis --- à qui les sollicitera.

En temps de guerre comme en temps de paix la liberté s'exerce sous la responsabilité personnelle de l'écrivain. En dehors de cette règle, il n'y a qu'arbitraire et anarchie.

Tous les mots sont pesés et les délimitations nettement établies.

Achetez Timbre CROIX-ROUGE 20
af. 15 c., 5 c. pour les blessés

NOS ECHOS

Rentrée de S. A. à la Marsa

S. A. le Bey ayant achevé sa cure annuelle à Hammam-Lif a regagné son palais de la Marsa où les habitants sans distinction aucune, ont été heureux de saluer son retour, mais par contre ceux d'Hammam-Lif l'ont vu quitter avec regret leur localité, ce qui prouve que S. A. est très populaire.

Il est inutile d'ajouter que pendant son séjour dans cette dernière ville, les pauvres ont mis fort à contribution la générosité du souverain, ce qui augmente les regrets de cette partie de la population.

La semaine anglaise

Il y a plusieurs semaines pour parer à la pénurie d'éclairage, nous demandions à nos autorités d'examiner la question de l'application de la semaine anglaise, mais notre voix n'eut pas entendu. Nous demandions de décréter que pendant l'hiver et pour les administrations publiques, il n'y ait qu'une seule séance de travail de neuf ou dix heures du matin à quatre heures de l'après-midi et repos le samedi après-midi.

Le "Journal Officiel" de Paris du 18 avril publie un décret dû à l'initiative du ministre du travail et de la prévoyance sociale qui institue pas tout à fait la semaine anglaise mais qui accorde le repos de l'après-midi le samedi aux employés et ouvrières de tout âge.

C'est un acheminement vers la semaine anglaise.

Le Contrôleur Klepper

A l'occasion du départ de Sfax de M. Klepper, contrôleur civil hors classe, pour Bizerte, sa nouvelle résidence, la "Dépêche Sfaxienne" publie un article d'adieux extrêmement élogieux pour ce fonctionnaire aimable et sympathique.

On lui doit, dit notre confrère du Sud, la réorganisation complète de l'administration du caïdat avec le concours méthodique et intelligent de M. Ahmed Sakkat; l'organisation, en 1915 et en 1917, de la lutte contre les sauterelles dont les ravages ont été presque totalement évités; le ravitaillement de Sfax en farine au printemps 1917 et le maintien du prix du pain à un taux raisonnable; la participation à la défense des côtes sud-tunisiennes, telles sont les œuvres principales dues à l'inlassable activité de M. G. Klepper.

Nul doute que dans son nouveau poste M. Klepper ne s'efforce de conquérir de nouveaux droits à la reconnaissance de ses administrés et leurs sympathies unanimes comme partout où il est passé.

Pour la sécurité publique

On nous dit que les allées et venues fréquentes de certaines personnes pour France et l'étranger auraient attiré l'attention publique et que la question de la visite corporelle ainsi qu'elle est pratiquée aux stations-frontières de France aurait été envisagée.

On ne pourrait qu'applaudir à une mesure aussi excellente, car il y a des personnes qui voyagent réellement un peu trop depuis le début de la guerre et sans les suspecter le moins du monde on doit toujours être sur ses gardes et avoir l'œil.

De plus, il ne devrait être permis aujourd'hui de circuler hors du pays ou de l'Algérie que pour des motifs de toute nécessité et les pseudo-voyages d'affaires ou d'agrément devraient rigoureusement être interdits, les voyages pour des raisons de santé n'étant tolérés que par une commission composée d'au moins trois docteurs militaires pris en dehors du corps médical local.

Pour la prochaine récolte

On nous assure que pour faire face aux besoins de la prochaine récolte qui nécessitera une main-d'œuvre considérable en raison de son abondance on aurait envisagé la question de la main-d'œuvre nécessaire de la façon suivante :

- 1^{re} l'armée;
- 2^e les Serbes;
- 3^e les détachements russes

et enfin 4^e par la réquisition de la main-d'œuvre civile, on nous assure qu'un décret en préparation serait bientôt publié au "Journal Officiel Tunisien"

On ne peut qu'applaudir à ces diverses solutions, mais encore faudrait-il que certains propriétaires d'hennichs --- même français --- aient assez de patriotisme pour ne pas couper leurs récoltes d'orge ou d'avoine en herbe sous prétexte de dégâts commis par les moineaux alors qu'en réalité ils envisagent surtout la hausse du prix du fourrage qui sera d'un rendement lucratif avec le moins de frais possible. Oui, voilà ce qu'il ne

faut pas et ce que nos autorités ont le devoir d'empêcher même par des pénalités sévères contre les délinquants.

Au B.-G.

En relatant le départ de la Cie du Bône-Guelma de l'honorable M. Delarue, ingénieur, chef du service des approvisionnements, nous avons omis de mentionner que le conseil d'administration, pour reconnaître ses excellents services, lui avait conféré le titre d'ingénieur en chef honoraire.

Nous félicitons bien sincèrement l'honorable M. Delarue de cette haute et flatteuse distinction qui couronne une carrière dignement remplie.

M. Delarue n'avait pas l'intention de quitter la Tunisie en prenant sa retraite. Nous croyons savoir qu'une société locale importante lui a confié un poste important où ses services seront aussi appréciés qu'au Bône-Guelma.

Un indésirable expulsé de Bône

Nous avons signalé les fréquents voyages de Bône à Tunis et vice-versa d'un sieur von Linder qui avait supprimé sa particule dès la déclaration de guerre.

Ce von Linder, se disant sujet suisse, co-gérait la succursale bônoise du consul suisse à Alger.

Mais dame censure veillait, elle nous canarda sans scrupule notre information parce qu'ils s'agissait d'un employé d'un consulat d'une nation neutre.

Aujourd'hui les journaux bônois nous ont appris que ce von Linder venait d'être expulsé parce qu'il s'occupait un peu trop de photographie. S'il ne s'occupait que de cela il n'y aurait que peu de mal, mais les mauvaises langues affirment qu'il se livrait à autre chose, que ses fréquents voyages en Tunisie avaient un tout autre but.

L'Association des Algériens de Marseille

M. de La Font, président de l'Association Amicale des Algériens de Marseille dont on connaît le dévouement pour nos braves poilus de passage dans le grand port méditerranéen, nous annonce que le siège de l'association est provisoirement transféré 10, Rue du Petit Saint Jean.

Nous profitons de la circonstance pour engager nos lecteurs à envoyer leur obole à une œuvre aussi intéressante qui vient en aide aux poilus désemparés et démunis d'argent qui traînent sur le pavé de Marseille en attendant le paquebot qui les amènera sur la terre d'Afrique française.

Dans les caïdats

Un important mouvement vient d'avoir lieu dans les caïdats par suite de la mise à la retraite de Si Farhat, caïd du Cap Bon.

Ont été nommés :

- Caïd du Cap Bon, Si Chadli Okbi, caïd de la banlieue de Tunis.
- Caïd de la banlieue de Tunis, Si Salah Eddine Baccouche, caïd d'Aïn Draham.
- Caïd d'Aïn-Draham : Si Mohamed ben Abdallah, kahia de Souk-el-Khemis.
- Kahia de Souk-el-Khemis : Si el Habib el Allem, kahia de Soliman.
- Kahia de Soliman : Si Mohamed Kadour, kahia de Djerba.
- Kahia de Djerba : Si Hassine ben Othman, khalifa d'El-Djem.
- Khalifat de Djebeliana : Si Mohammed Skander, khalifa du Kef.

M. Léal

Des renseignements qui nous arrivent de France nous donnent d'assez mauvaises nouvelles de la santé de M. Léal, l'ancien directeur de la sûreté publique, qui habiterait Morières, petite localité des environs d'Avignon (Vaucluse).

Sa santé aurait été très ébranlée à la suite des événements concernant ses fils: on est sans nouvelles de l'aîné avocat à la Cour d'appel de Paris depuis 1914, le second aurait été tué et le troisième fait prisonnier.

Tout le monde n'a pas le stoïcisme d'un Castelnau dictant, sous les canons de l'ennemi, des ordres à ses officiers, alors qu'on venait de lui apprendre la perte de son trois ou quatrième fils mort glorieusement pour la France.

Il faut traquer les spéculateurs

On a beau dresser des procès-verbaux aux accapareurs de tissus, de cotonnades, de savon, de bougies ou de n'importe quoi, ça n'a pas l'air de les inquiéter beaucoup, car ils savent qu'ils trouveront toujours au barreau un avocat pour défendre leur cause et un tribunal qui ne les condamne jamais qu'à une simple amende dont ils se contrefichent comme de leur premier serouel, car leurs calculs sont établis avec les aléas d'une poursuite judiciaire.

Mais le jour où le parquet se résoudra à montrer les dents en incarcérant quelques-uns de ces misérables, on peut être certain que la spéculation aura vécu, car la prison est pour le spéculateur le commencement de la sagesse.

Les souks sont bondés de marchandises pour indigènes, il suffit d'aller marchander une foutha de quarante sous qui ne vaut pas plus aujourd'hui, et dont on vous demande huit francs pour vous la laisser finalement à 6 fr. ou 6,50 un mouchoir de six sous pour quarante, et tout est l'avenant dans ces cavernes de voleurs des souks et rues avoisinantes.

Aussi l'arabe crie comme un putois qu'on l'écorche. A-t-il tort ? Il suffirait de quelques bons procès-verbaux pour faire rentrer tout le monde dans le droit chemin, surtout si ces procès-verbaux étaient accompagnés de l'arrestation immédiate. C'est la dixième fois au moins que nous réclamons ces mesures parce qu'elles sont prises en France, à Marseille comme à Bordeaux, à Nantes comme à Lyon et partout.

Mort pour la France

Nous avons appris avec le plus profond chagrin la mort de notre vaillant ami Gabriel Faure, sous-lieutenant d'artillerie, décoré de la croix de guerre, décédé des suites de blessures.

Notre ami était le fils de Mme Vve G. Faure ancien propriétaire du grand magasin de chaussures de la rue d'Italie.

Nous adressons à sa veuve, fille de M. Couderc, propriétaire et fabricant de liqueurs avenue de Carthage à sa mère et à toute sa famille l'assurance de notre profonde sympathie et nos condoléances les plus émues.

Chemins de fer P. L. M.

Horaires des principaux trains au départ de Marseille, à dater du 15 avril 1918 :

Direct A. --- Marseille, 12 h. 30; Lyon, arr. 19 h. 35, dép. 22 h. 10; Paris 7 h. 40.

Trains-poste de la Méditerranée B. --- Marseille, 18 h. 35; Lyon, arrivé 0 h. 19, dép. 0 h. 49; Paris 8 h. 55.

Trains-poste de la Méditerranée C. --- Marseille 18 h. 20; Lyon arr. 0 h. 5, dép. 0 h. 23; Paris 8 h. 45.

Direct D. --- Marseille 23 h. 25; Lyon arr. 6 h. 5, dép. 7 h. 45; Paris 18 h. 55.

- A --- 1^{re}, 2^e et 3^e classe Marseille, Paris couchettes, wagons-lits, Lyon, Paris.
- B --- Lits-salons, couchettes, 1^{re} classe Marseille, Paris, wagons-restaurant.
- C --- 1^{re} classe, wagon-restaurant.
- D --- 1^{re}, 2^e et 3^e classe, Marseille-Paris, wagon-restaurant.

Location et inscription des places aux bureaux de l'agent commercial de la Compagnie P. L. M. (réseaux métropolitain et algérien), 19, rue de la Liberté, Alger.

Bagages. --- Franchise, 30 kilos; excédent par voyageur 50 kilos; poids maximum de chaque colis, 65 kilos.

Ce que projetait Caillaux !

L'introduction des valeurs allemandes à la bourse de Paris, ni plus ni moins.

Voici ce qu'a pu dire M. Laguerre, un ancien député aujourd'hui décédé contre l'accord franco-allemand relatif au Congo et au Maroc :

« Après les séances auxquelles je viens d'assister, l'entente avec l'Allemagne n'a pas fait un pas. Elle ne se jouera pas cette comédie en trois actes, qu'on tentait de préparer dans les bas-fonds des chancelleries : le premier acte, l'intrusion des valeurs allemandes à la Bourses de Paris; le second acte, imaginé par un principicule, la rencontre du président de la République française avec l'empereur allemand; et le troisième, impossible, celui-là, à mettre en scène, la venue de l'empereur allemand à Paris. »

Non, certes, si jamais on eut cette pensée criminelle d'ouvrir notre marché aux valeurs d'Etat d'outre-Rhin, l'heure de cette défaillance n'avait pas sonnée.

Le gouvernement le comprit, et il démentit catégoriquement le bruit d'un emprunt de ville allemand déguisé en emprunt autrichien.

La victoire des faux « socialistes » allemands

Il est indispensable de mettre au point deux erreurs que peu de nos confrères ont évitées lors des dernières élections allemandes deux ans avant la guerre. On parlait couramment du formidable accroissement des voix socialistes. Dès le premier tour, écrivait-on, les socialistes ont gagné sur 1907 un million de suffrages. On oubliait de dire qu'en 1907, les mêmes socialistes avaient été mis en déroute, et que l'accroissement des suffrages, même sur 1907, n'avait pas cette étendue. Les quatre millions de voix qui sont allées aux socialistes, n'étaient pas toutes des voix exclusivement prolétariennes. Un

nombre immense de radicaux ayant voté pour les socialistes, ou, pour mieux dire, tous les radicaux ont voté pour eux, car en Allemagne le parti radical n'existaient pas. La Gazette de Voss, se rencontra avec la pangermaniste Gazette de Brunswick pour réclamer la dissolution, se prétendant « radicale » ? La victoire « socialiste » doit être en partie une victoire des radicaux allemands et des mécontents en général. Le parti qui, à divers congrès déclarait que sa force même imposait à la Viermillionenpartei une tactique prudente, resté comme par le passé, un grand parti circonspect, modéré, réalisateur, on l'a bien vu depuis la déclaration de guerre.

Les billets de la Banque de France en pays alliés et neutres

Si nos billets de banque — de la Banque de France s'entend, car ceux de la Banque de l'Algérie n'ont pas cours en pays étrangers et pour cause — ont subi une dépréciation incroyable d'une trentaine de francs à la bourse de Genève — qui l'eût cru ? — par contre, nos billets de la Banque de France sont fort prisés en Italie où ils jouissent d'une faveur telle qu'ils sont cotés entre 150 et 160 francs pour cent francs. Aussi nos alliés qui doivent se rendre en Italie cherchent-ils de tous côtés à se procurer les bienheureux billets qui leur donneront un si joli bénéfice.

La nouvelle loi qui frappe l'expédition des capitaux français à l'étranger sera-t-elle appliquée à ce petit commerce ? ce serait réellement dommage. Aussi voudrait-il mieux fermer les yeux, sauf en cas d'abus ou de spéculation.

L'Ouenza ou le Bou-Kadra ?

MISE AU POINT

Nous sommes étonnés de lire dans le dernier numéro de l'Echo de Bizerte que notre sympathie est acquise aux revendications bônoises en ce qui concerne l'écoulement du minerai de l'Ouenza par le port de Bône dont nous serions les défenseurs en Tunisie.

Nous répétons encore une fois que nous voudrions bien nous ranger à la thèse de nos voisins de Bizerte, mais que franchement nous ne le pouvons pas. Nous parlons de l'écoulement du minerai de l'Ouenza et non de celui du Bou-Khadra.

Si nous sommes partisans de laisser l'Ouenza entièrement, complètement à Bône par contre nous réclamons pour Bizerte le Bou-Kadra tout entier.

N'est-ce pas suffisant avec Douera et les Nefzas — trois mines pour un seul port ?

Quant aux 50.000.000 de tonnes de l'Ouenza, nous tenons le renseignement d'une autorité trop haute pour douter du renseignement. A la

vérité il se peut qu'au cours de l'exploitation on trouve un tonnage supérieur aux premières évaluations, cela arrive quelquefois, de même que parfois le contraire se produit. Mais entre les cinquante millions et les cinq milliards escomptés et affirmés si solennellement il y a une marge si importante qu'il vaut mieux ne pas soutenir l'existence d'un tonnage discutable et dont le seul profit serait de faire majorer outre mesure les actions à émettre, car notre confrère suppose bien que les heureux bénéficiaires de l'Ouenza voudront faire partager leurs bénéfices à la multitude innombrable des « bas de laine » pour le plus grand profit... des bénéficiaires de la concession, parbleu !

Avant de demander une part de l'Ouenza, commençons par savoir au juste son importance, si l'Algérie sera en mesure d'en assurer l'écoulement par ses deux ports de Bône et Philippeville et c'est quand nous serons bien fixés que nous pourrions nous mettre sur les rangs. En attendant pour assurer le trafic d'une ligne construite inutilement par la sclérotisme d'un groupe de farceurs cherchons à faire venir à nous le minerai du Bou Kadra qui nous donnerait pleinement satisfaction pour le moment, plus tard on verrait.

Dans cette fastidieuse course au minerai, nous ne sommes donc ni pour Bône, ni contre Bizerte mais pour une solution juste et raisonnable qui donne satisfaction à nos voisins sans trop léser Bône et c'est pourquoi nous nous entêtons à réclamer le Bou-Kadra.

CHRONIQUE SOUSSIENNE

A chacun le sien

Un écho qui a fait du chemin c'est celui que nous avons publié dans notre dernier numéro, relativement au musée de Soussse qui va être démolie puis reconstruite plus grandement sur un nouvel emplacement.

Après avoir été reproduit par la « Dépêche », le « Courrier » et la « Tunisie Française » l'ont donné comme provenant de notre grand confrère du matin qui aurait très bien pu, sans se compromettre, en indiquer la source, c'est à dire la « Petite Tunisie ».

Les braves

Nous sommes heureux d'insérer la belle citation du maréchal-des-logis au 6^e Dragons M. Félix Dreyfus, fils de notre concitoyen M. Léopold Dreyfus et neveu de M. Samuel Dreyfus de Sfax. « S'est fait remarquer par sa belle attitude au feu pendant les trois jours du 23, 24 et 25 mars 1918 ; a secondé très efficacement son officier ».

RÉGENCE DE TUNIS

DIRECTION DES FORÊTS

Il est rappelé que c'est le 20 JUIN prochain, qu'a lieu l'adjudication, à Tunis, à la Direction Générale de l'Agriculture, d'une coupe de 13.922 mètres cubes de bois de chênes-zéén.

Cette coupe est située dans la forêt d'El Feidja, à 22 kilomètres de la gare de Ghardimaou, à laquelle elle est reliée par une route carrossable.

Le bois de chêne-zéén peut être utilisé pour la fabrication des traverses de chemin de fer, planches, madriers, sciages divers, merrains, manches d'outils.

La coupe comprend en outre, 18.000 stères de bois à charbon et 633 quintaux métriques d'écorces à tan.

Des affiches-cahier détaillées, sont envoyées sur demande adressée à la Direction des Forêts de Tunis.

MAISONS RECOMMANDÉES

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », avenue de France. — Tunis. Brama Frères et Cie, propriétaires.

Grand Hôtel de France, Sfax. 1^{er} ordre, Elophe, propriétaire ; eau conduite dans toutes les chambres, cuisine soignée, service irréprochable.

Pianos et Musique, 5, Rue Es-Sadikia, J. & A. BEMBARON, — Vente, Echange et Location de Pianos de marques Pleyel, Erard, Steck, Boisselot, etc.

Grande Fabrique de Pâtes Alimentaires. Boulangerie. G.-B. FRANCO, 13, rue Sidi-bou-Mendil, Tunis. — Téléph. 450. Pavillon Beau-Séjour. — CARTHAGE, Station. — Restaurant de premier ordre. — E. GIRAUD, propriétaire.

Pharmacie Scemama, (diplômé de la faculté de médecine de Montpellier, 53, Rue des Maltais, Tunis — Maison Française.

Maison de santé pour les yeux dirigée par M. le D^r Cuénod, 1^{er} clinique fondée en Tunisie en 1883, 1, Rue Zarkoun, Tunis.

Utilisez tous les

Timbres de la Ligue Tunisienne A.A.A. excellente propagande pour la Tunisie

Station Thermale de Korboos

La station de Korboos, sur le golfe de Tunis (saison du 1^{er} Janvier au 15 mai) permet aux habitués des stations de Vichy, d'ix et de Contrexeville de faire leur cure cet hiver. Hôtels, villas, appartements, restaurant Cachir. Etablissement moderne masseurs et masseuses diplômés.

Service par automobile de Tunis à Korboos. Renseig., 4, Av. de Paris, TUNIS

Maisons boches ou embochées

Lampes Osram, Sirius. Lumière Lux. Typograph machine à composer Lait condensé, marque Condensed Milk. Adler, machines à écrire. Le Kaol, pour nettoyer les métaux. Le Ruberoid, pour toitures. Suchard, à Loerrach (grand-duché de Bade) et Neuchâtel. Tel patron, tels serviteurs. On sait que Karl Rüss, le chef de la maison, est un Prussien pur sang, conseiller du commerce extérieur, titre qui ne s'octroie qu'à des boches bon teint.



Imprimerie Spéciale de la « Petite Tunisie Socialiste »

Vente volontaire aux enchères publiques d'immeubles dépendant de la succession de S. A. Ali Pacha Bey

Le mardi vingt et un mai mil neuf cent dix-huit, à neuf heures du matin, dans une des salles de la Direction générale des Finances, place de la Kasbah, à Tunis, il sera, par les soins de M. le Directeur général des Finances et de M. Remy, administrateur de la liste civile, procédé à la vente aux enchères publiques moyennant un prix payable soit au comptant, soit partie au comptant, et le soldé dans un mois avec faculté de convertir en enzel, de divers immeubles dépendant de la succession de S. A. Ali Pacha Bey.

Ces immeubles consistent en :
1^o Maisons d'habitation, dont un ancien palais, et terrains à bâtir, sis à la Manouba ;
2^o Maisons d'habitation si-

ses à La Goulette, quartier du Groupe scolaire ;

3^o Terrains à bâtir sis à Hammam-Lif.

4^o Parcelles de terre de culture sises dans la banlieue de Tébourba ;

5^o Parcelle de terre renfermant des carrières de marbre et de calcaires propres à l'empierrement des routes et à la construction, située sur le versant sud-est du Djebel Maiana, près Tébourba.

On peut prendre connaissance du cahier des charges, ainsi que de l'état descriptif des immeubles mis en vente et de leur mise à prix, tous les matins, sauf le dimanche, à la Direction générale des Finances et, tous les jours, chez M. le Khalifa de Tébourba.

Etablissements OROSDI-BACK

Société Anonyme Française, Capital 10.000.000 de Fr.

Succursale à Bizerte - SIÈGE SOCIAL : 126, Rue Lafayette - PARIS

13 et 15, rue Es-Sadikia, 12, rue des Belges et 22, rue d'Italie - TUNIS

Grand Magasins de Nouveautés et Bazar

Actuellement et jours suivants

Grande Exposition et Mise en Vente des nouveautés de la saison

Chaux Hydraulique & Ciment PAUL POTIN

Dépôt : rue de Turquie (Port)

Bureau : 22, rue Es-Sadikia

Téléph. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 (réseau d'Hammam-Lif)

RESTAURANT DU JAPON C. FIORINI & C. FALORNI, propriétaires

7, RUE AMILCAR, 7 — TUNIS

Service à la Carte. — Repas sur commande. — Vraie Cuisine italienne. — Spécialité de Ravioli et Cassate. — VINS Fins de la Maison ROUFF de Naples. — Vins de Piémont et Vins de Chianti.

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS

(Société anonyme au capital de 200 millions, entièrement versés)

Agence de Tunisie : Tunis, Bizerte, Sfax, Soussse

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédits, ordres de Bourse, garde de titres, souscriptions, opérations diverses sur titres, lettres de crédit circulaires et mandats de voyage payables dans le

Dépôts à vue : 2 0/0

Dépôts à échéance fixe (de 2 à 5 ans) : 3 0/0

Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs bijoux, titres de propriétés.

Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, rue Es-Sadikia

Succursale à BIZERTE, SOUSSE et SFAJ

Emission de chèques et de lettres de crédits — Change de Monnaies — Garde de Titres et Objets précieux — Dépôt à vue et à terme et toutes opérations de banque

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie

Société Anonyme — Capital 75 millions

SUCCURSALE DE TUNIS : Avenue de France

Agences à SOUSSE et à BIZERTE

PRÊTS hypothécaires en participation avec le Crédit Foncier de France amortissables de 10 à 30 ans. Opérations de banque, Escomptes, Recouvrements. Ordres de Bourse. Avances sur titres et sur marchandises. Garde de titres. Paiement de coupons. Paiements télégraphiques. Chèques et lettres de crédits sur tous pays. Location de coffres-forts. Changes de monnaies étrangères. Dépôts de fonds à échéances fixes. Un an à 4 ans 3 0/0. Dépôts à vue. Comptes chèques avec intérêts.

L'Huile qui graisse le plus

VACUUM MOBILOIL

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie :

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée en 1874 au capital : 500.000.000

Siège Social à PARIS : 54 et 56, rue de Provence

Agences en Tunisie : TUNIS-SOUSSE-SFAJ

Principales Opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts — Escomptes et encaissements d'effets de commerce — Avances sur marchandises et connaissances — Crédits documentaires — Délivrances de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions — Avances sur titres — Garde de titres — Encaissements et Escompte de coupons — Virements télégraphiques — Billets et Lettres de crédit circulaires — Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

Vins, Eaux-de-vie du Domaine de Potinville F. BERNET

TUNIS — Rue de Russie — TUNIS

Liqueurs de Marques Eaux Minérales, etc.

LIVRAISON A DOMICILE

BANQUE FRANCO-TUNISIENNE

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13 rue d'Alger, Tunis.

Cie DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots-poste Français

cei Servrégulier hebdomadaire entre Marseille-Tunis-Sousse-Sfax

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.

Les Agents principaux : PÉDELUPÉ Frères.

Cie Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia

GRANDE DISTILLERIE TUNISIENNE

G. & E. L. CARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon — TUNIS

Liqueurs de premier choix — Vins en gros

Spécialité d'Amer et de Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs expositions et concours, Médaille d'or Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris 1900.

Espigadoras-lieuses - Rateaux - Faucheuses

Mac Cormick

Machines de Récolte OSBORNE

disponibles à Tunis

Melson R. WALLUT & Cie

(R. WALLUT ET G. HOPMANN, associés) — Tunis

RAYMOND VALENSI

INGÉNIEUR-ARCHITECTE

22, rue de Russie — TUNIS

Immeubles de rentes

Constructions industrielles et rurales

Arrosage — Distribution d'eau

PLANS A FORFAIT — AFFAIRES — PROJETS

PHARMACIE BLOCH

14, avenue de France, et rue Al-Djazra, Léon Bloch Fils

Pharmacien de 1^{re} classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger.

Spécialités françaises et étrangères. — Optique médicale. Oxygène, sérums, préparations et pansements stérilisés. Service spécial d'expédition immédiate. — Conditions avantageuses pour Sociétés, Exploitations minières, agricoles, industrielles.

Téléphone 553

Une publication merveilleuse !!!

EN VENTE PARTOUT

Photographies en couleurs prises, parfois, sous le bombardement !

Verdun

Vaux, Douaumont, le Mort-Homme, la Cote 304, le Ravin de la Mort, etc.

PHOTOGRAPHIES DIRECTES EN COULEURS

et Texte de GERVAIS-COURTELLEMONT

Série en 4 fascicules qui paraîtront successivement les 1^{er} et 15 Octobre, 1^{er} et 15 Novembre

Le Fascicule 1^{er} fr. 50

Dans chaque fascicule, 20 reproductions artistiques sur beau papier couché fort.

L'ÉDITION FRANÇAISE ILLUSTRÉE — PARIS 30, rue de Provence Le plus bel ouvrage sur la Guerre !!!